

HYDROSOLID 7



HYDROFUGE AVEC EFFET CONSOLIDANT DES PIERRES ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

- ✓ Repousse l'eau et l'humidité des matériaux
- ✓ Sans C.O.V. (sans solvants)
- ✓ Non inflammable
- ✓ Applicable sur supports humides
- ✓ Incolore ne teinte pas
- ✓ Augmente la résistance à l'abrasion des matériaux.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
MASSE VOLUMIQUE	: 1032 g/l +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	: Alcaline.
pH PUR	: 13.50 environ
COULEUR	: Incolore.
ODEUR	: Sans odeur
INFLAMMABILITÉ	: NON Inflammable
CONSOMMATION MOYENNE	: 0,3 à 0,4 l/m ² sur brique

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

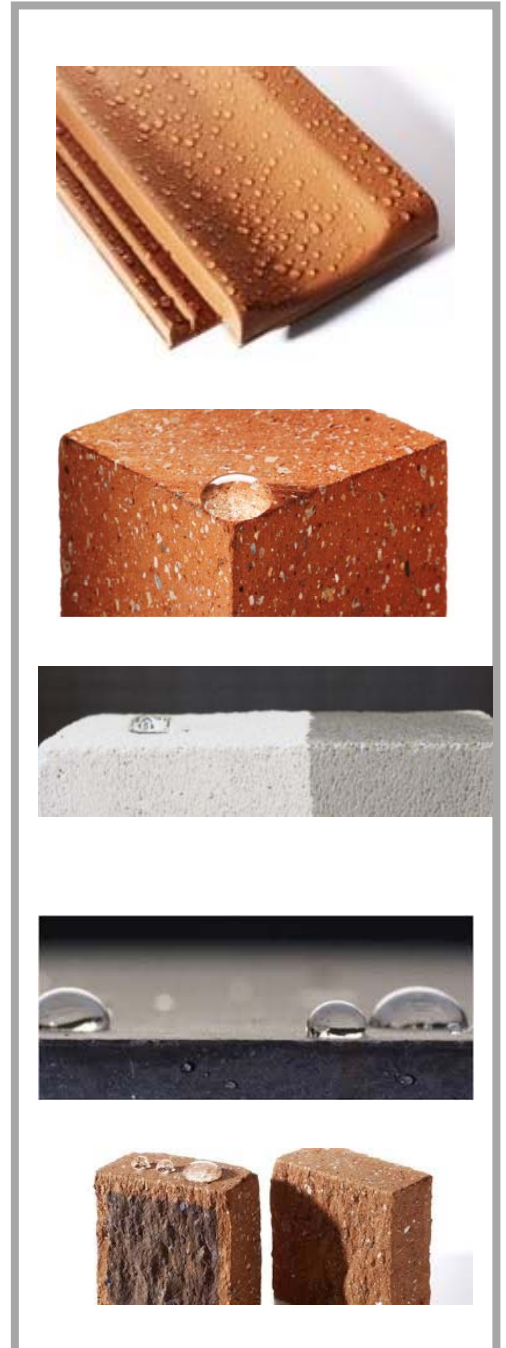
Ne laisse pas de traces.
Très bonne stabilité aux UV après 300 heures d'exposition intense.
Pénètre les matériaux en profondeur, et durcit rapidement.
Laisse les matériaux traités respirer, notamment l'humidité peut s'évacuer sous forme de vapeur.
Protection résistante à l'environnement alcalin

- **HYDROFUGE :**

Effet perlant durable.
Particulièrement adapté comme hydrofuge pour les produits cuits à basse température argile (par exemple tuiles, briques, carrelage, terre cuite) ainsi que diverses pierres naturelles, grès et gypse.
Protège la maçonnerie des remontées d'humidité.
Excellente réduction de l'absorption d'eau et de sels solubles (par exemple, chlorures)

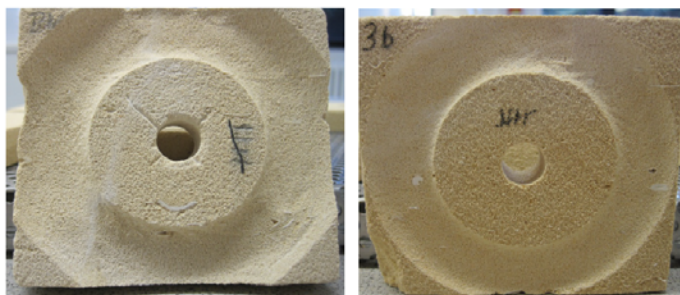
- **CONSOLIDANT de MATÉRIAUX FRIABLES :**

Consolidation des matériaux de construction minéraux, pierre naturelle.
Augmente significativement la résistance des matériaux à l'abrasion.

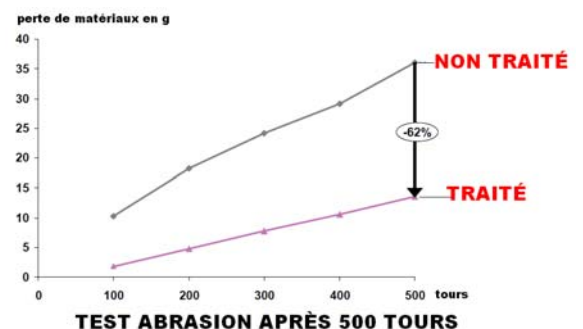


Consolidation des matériaux : test de résistance à l'abrasion

NON TRAITÉ **TRAITÉ**



Résultat après 500 tours



MODES ET DOSES D'EMPLOI


Suivant porosité et pouvoir absorbant des matériaux, s'utilise à l'état pur sur sols préalablement préparés.

Pulvériser et laisser sécher.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation en phase aqueuse à base de polymères issus de la chimie de la silice.

RECOMMANDATIONS



N° 63

HJ 2034

ATTENTION
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Utilisations réservées aux professionnels

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Ne pas laisser à la portée des enfants.
Ne pas appliquer lorsque la pluie ou l'orage peut survenir pendant l'application.
Ne pas appliquer sur surfaces gelées ou en période où le risque de gel peut survenir.
Protéger du gel au stockage.
Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi le Dote Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit ou dote de cette D.L.U.O.C. de un an ne pourra être effectué, le nombre de lot ou bon de fabrication permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excluant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Z.A. NEVERS ST ELOI – 27, Rue des Grands Prés – 58000 NEVERS – France - SIRET : 408 432 417 00017 – RCS 968140
www.prodic-diffusion.com – info@prodic-diffusion.com Tél : 03.86.23.96.13 - Fax : 03.86.23.96.03



ACIDES ALCALINS SOLVANTS DEGRAISSANTS NETTOYANTS

DES OXYDANTS PHOSPHATANTS DECAPANTS AEROSOLS DESINFECTANTS
ABSORBANTS GRAISSES LUBRIFIANTS TRAITEMENTS DE SURFACES
INSECTICIDES RATICIDES REPULSIFS SHAMPOINGS DE CARROSSERIES